Décision 03-D-33 du 03 juillet 2003

relative aux pratiques mises en œuvre par la régie municipale des pompes funèbres de Toulouse

Posted on: 29 août 2003 | Secteur(s) :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Pompes funèbres générales Sud-Ouest (SA OGF)
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	Régie municipale des pompes funèbres de Toulouse

Lire

le texte intégral de la décision
102.5 Ko